

Syphilides secondaires localisées aux tatouages

PAR

A. DUBOIS

(Déposé en mai 1922).

La femme Musao consulte, le 27 octobre 1921, pour chancre induré érosif de la petite lèvre, qui remonterait à une semaine. De fait, pas d'adénopathie. Son conjoint est atteint de syphilis secondaire.

Devant m'absenter, je prescris un traitement mercuriel *per os*, qui n'est pas suivi régulièrement.

Je revois la malade le 19 novembre; le chancre est cicatrisé; la séro-réaction (sérum frais, procédé Levaditi) fortement positive.

Musao disparaît à nouveau jusqu'au 26 décembre, où elle vient consulter pour une éruption de syphilides papulo-squammeuses, qui ont comme particularité d'exister uniquement autour des tatouages anciens des bras, du ventre, de la ligne des hanches. A un point (hanche) il existe une exulcération, Aucune autre lésion n'est constatée.

Les tatouages sont comme d'ordinaire chez les Noirs congolais constitués par de petites chéloïdes. L'élection des lésions pour le tatouage est absolument nette. La majorité des petites chéloïdes sont entourées de syphilides; d'autre part, il n'existe pas de lésions sur la peau non tatouée.

Guérison rapide par le novarsénobenzol.

(Tshikapa, service médical de la Forminière.)